

CHAKIB KHELIL AU CLUB EXCELLENCE MANAGEMENT La création d'un fonds souverain est «une bonne idée»

La création d'un Fonds souverain est «une bonne idée», selon Chakib Khelil. Le ministre de l'Energie maintient sa position sur la disponibilité et la durabilité des réserves d'hydrocarbures. Il n'est pas opportun de changer la facturation des exportations d'hydrocarbures. Les prix du pétrole resteront élevés au moins à court terme. Le plan de développement moyen terme 2008-2012 de Sonatrach est évalué à 46 milliards de dollars.

Chérif Bennaouer Alger (Le Soir) - Mercredi soir à l'hôtel El-Aurassi, le ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil, était l'hôte du Club Excellence Management (MDI) pour une conférence. Celle-ci portait sur la thématique des «changements structurels dans les marchés pétroliers et gaziers mondiaux et leurs répercussions sur le secteur national des hydrocarbures». Une intervention au cours de laquelle Chakib Khelil a réaffirmé sa position sur la disponibilité et la durabilité des réserves nationales d'hydrocarbures. Pour l'hôte du Club, «l'évolution de la science et de la technologie repousse les limites des ressources». «L'Algérie continue d'être sous-exploitée», a-t-il affirmé, indiquant que la

technologie évolue de plus en plus et permet de nouvelles découvertes et le renouvellement des réserves. Voulant ainsi damer le pion aux tenants d'une durabilité limitée de nos réserves et laissant entendre tacitement qu'il est partisan d'une exploitation continue. A ce propos, il a assuré que le débat sur la gestion outrepassait son secteur dont la mission est de mettre en exploitation ce qu'il découvre en fonction des possibilités en ressources humaines et en technologies. Le ministre de l'Energie est également revenu sur le lancement par l'agence de valorisation des hydrocarbures, Alnaft d'un processus d'appel d'offres pour l'attribution de 15 blocs d'exploration. Il s'agit, selon lui, de

préqualifier des sociétés internationales qui mettent leur technologie d'expérience et leur savoir-faire managérial au service de notre pays pour «nous aider dans ce domaine».

Les prix du pétrole resteront élevés à court terme Par ailleurs, il n'a pas voulu se prononcer fermement sur le niveau des prix en 2008, estimant que plusieurs facteurs influent dont la situation économique mondiale, les problèmes au Nigeria et le déclin de la production norvégienne, ainsi que la corrélation entre la dévaluation du dollar et la spéculation. Selon Chakib Khelil, les cours resteront élevés à court terme, probablement entre 80 et 90 dollars le baril, voire entre 50 et 60. Cela dans le contexte de production de bioéthanol et de pétrole bitumeux, de capacités limitées de raffinage et d'extraction sous-marine de pétrole. Des cours élevés au moins jusqu'au 2^e trimestre 2008, période où la demande baissera de 2 millions de barils par jour et où les stocks pourraient être

renfloués. Tout en n'écartant pas la possibilité que la récession économique aux Etats-Unis en latence impacte sur l'Europe et sur les autres pays liés économiquement au Vieux Continent, ainsi que sur les prix du pétrole. Néanmoins, il ne voit pas l'utilité pour l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) d'augmenter sa production.

Changer la facturation des exportations est inopportun

Selon Chakib Khelil, Sonatrach a engagé un plan de développement à moyen terme (2008-2010) sur toute la chaîne des hydrocarbures de 46 milliards de dollars dont les deux tiers de ce plan concernent l'«mont (la recherche et la production)». La compagnie nationale assure l'essentiel de ce plan. A propos de l'opportunité de passer du dollar à l'euro pour la facturation des exportations d'hydrocarbures, Chakib Khelil a estimé que «la Banque d'Algérie gère assez bien cette question». Même si le dollar est déprécié par rapport à l'euro et que l'Iran a changé de libellé pour ses exportations, les prix des matières premières et autres commodités restent cependant facturés en dollars. D'où l'inutilité selon lui de changer de monnaie de facturation.

Pour Chakib Khelil, les fonds souverains, comme ceux créés par plusieurs pays du Golfe grâce aux excédents accumulés et actifs dans le marché financier international, sont une «très bonne idée». Notamment parce qu'ils permettent des rendements meilleurs que ne le font les dépôts de ressources en bons du Trésor américain.

A ce propos, Chakib Khelil a assuré que Sonatrach place son argent à l'extérieur dans un portefeuille diversifié et qu'elle gère avec professionnalisme. Toutefois, «nous ne gagnons même pas 2%», relève-t-il. Cependant, l'hôte du Club ne va pas jusqu'à proposer de manière ouverte la création de ce fonds par l'Algérie grâce à ses revenus excédentaires.

Demain en France, journée contre l'enfermement des étrangers

De notre bureau de Paris, Khadija Baba-Ahmed

A l'initiative du Réseau éducation sans frontières (Resf) et du collectif «Uni-e-s contre une immigration jetable», la journée d'aujourd'hui, soit ce samedi 19 janvier, est intitulée «Journée nationale contre l'enfermement des étrangers». D'autres organisations, dont la Cimade et la Ligue des droits de l'homme (LDH) se sont jointes au mouvement et appellent à rejoindre les très nombreuses initiatives locales et régionales lancées pour marquer cette journée.

La mobilisation de tous se veut une protestation et un refus du projet de directive européenne sur la rétention et l'expulsion des étrangers. En direction du gouvernement français, les initiateurs appellent à l'arrêt de la politique des objectifs chiffrés de reconduite à la frontière (pour 2008 et comme pour 2007, un objectif de 25 000) et demandent l'arrêt du placement en rétention des familles et des mineurs et la fermeture des locaux de rétention administrative.

Appelés pudiquement «centres de rétention administrative», ces nouveaux camps de concentration sont les lieux où sont parqués tous ceux, sans papiers, qui ont été interpellés et qui y sont internés sur décision administrative en attendant leur expulsion. Aucune statistique pour dire combien ils sont à vivre dans ces camps que ces associations dénoncent comme étant des «zones de non-droit» dans lesquelles les internés sont humiliés, brutalisés et soumis quotidiennement à l'arbitraire policier.

Comme au camp de Mesnil-Amelot ou dans celui de Vincennes, ces camps, dénonce la LDH, «révèlent les trous noirs de la démocratie pratiquée en notre nom par l'autorité administrative et policière».

Les personnes internées dans ces centres n'ont cessé de dénoncer les conditions de leur internement.

La dernière manifestation relayée par la presse et surtout par les associations a concerné le centre de rétention de Vincennes qui a vu les forces de l'ordre casquées et en matraques, intervenir brutalement, deux nuits consécutives, pour faire rentrer dans leurs chambres les étrangers qui protestaient contre leurs conditions de rétention.

Une grève de la faim des étrangers dans ce centre comme dans d'autres avait été alors enclenchée pour sensibiliser la société civile à la réalité de l'enfermement de ceux qui pensaient avoir rejoint le pays des droits de l'homme.

La journée d'aujourd'hui dédiée à la lutte contre cet enfermement, selon la Ligue des droits de l'homme «doit montrer que la colère des internés a trouvé un écho».

K. B.-A.

VENTE DE GPL EN TUNISIE

Les discussions progressent mais n'aboutissent pas

La vente en Tunisie du GPL (gaz propane liquéfié) algérien pose encore problème, selon le ministre de l'Energie. Chakib Khelil a indiqué que la commercialisation de ce carburant est bridée par «les procédures tunisiennes en matière d'évaluation des offres. Même s'ils ont changé la façon d'évaluer». Pour l'hôte du Club, les discussions progressent mais n'aboutissent pas. «Nous avons proposé mais nous n'avons pas signé», observe-t-il. Selon Chakib Khelil, toutes les activités du domaine minier et énergétique sont ouvertes au secteur privé national et «il n'y a aucune raison pour qu'il ne puisse pas intervenir», citant notamment la réalisation de lignes électriques haute tension. Selon Chakib Khelil, 200 sociétés privées nationales interviennent dans le domaine de la distribution de gaz et construction de canalisations dans les zones rurales. A charge pour le secteur privé de disposer de capacités, de s'organiser en consortiums et de commencer par prendre des participations dans des projets en partenariat en Algérie ou à l'international.

C. B.

ÉMISSIONS D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

L'année 2007, «une année catastrophique»

L'année 2007 a été «une année catastrophique» en matière d'émissions d'emprunts obligataires, selon le P-dg du cabinet d'ingénierie financière Strategica, le Dr Lachemi Siagh. Selon ce dernier, seulement 4 milliards de dinars ont été levés l'année dernière.

Ce qui dénote un désintérêt du marché national pour ce genre d'opérations financières. voire que le compartiment obligataire est sur la même pente de déclin que la Bourse d'Alger, encore en situation léthargique. Et cela même si les emprunts obliga-

taires effectués durant les 5 dernières années ont permis de lever un montant de 160 milliards de dinars. Des fonds levés par des entreprises publiques et privées essentiellement auprès des investisseurs institutionnels (banques et établissements financiers).

Des institutionnels dont la réactivité demeure néanmoins insuffisante à l'égard des opérateurs privés pourtant fort intéressés. Une demande privée qui existe mais qui ne suscite pas un intérêt manifeste des banques.

C. B.

AFFAIRE DE L'EX-SG DE LA COUR D'ALGER

Le verdict de première instance confirmé

En absence de ses avocats, l'ex-secrétaire général de la cour d'Alger, M. Benhalla Amine, a été condamné à six mois de prison ferme dans son procès en appel qui a eu lieu mercredi dernier. Le verdict rendu tard dans la soirée par le président du tribunal, en l'occurrence M. Belkherchi, est qualifié par la famille du mis en cause «d'atteinte aux principes et au droit constitutionnel à un procès équitable». Le représentant du ministère public avait, pour sa part, requis la confirmation du premier jugement alors qu'en première instance, il avait requis dix-huit mois de prison ferme. Pour rappel, la cour d'Alger n'a

fait que confirmer le verdict prononcé par le tribunal de Hussein-Dey lors de son audience du 5 décembre dernier. Pour la famille Benhalla par le biais d'un communiqué à ce sujet, «cette décision ne constitue aucune surprise».

Elle ne fait que confirmer les appréhensions qu'avaient Amine Benhalla et ses avocats quant à la volonté du procureur général de faire juger cette affaire dans une juridiction dépendant de lui». «Face à ce nouvel épisode, Amine Benhalla va introduire un pourvoi en cassation devant la Cour suprême. Il reste lui et toute sa famille convaincus de la justesse de sa cause et déterminé

à affronter ces épreuves», lit-on dans le communiqué. Pour rappel, l'ex-secrétaire général de la cour d'Alger a été poursuivi après l'incident qui l'a opposé au procureur général d'Alger, pour les chefs d'inculpation de «délits d'insulte et d'outrage à autorité judiciaire et détérioration de biens mobiliers». Par ailleurs, il est à noter que le mis en cause avait été informé, il y a quelques jours, d'une nouvelle inculpation de «faux et usage de faux et dissipation des biens publics», selon la famille Benhalla qui, dans un communiqué transmis à notre rédaction, dénonce «la cabale judiciaire dont fait l'objet Amine».

A. B.

Franc succès du fumeur de thé à Béjaïa

Hakim Laâlam a été jeudi dernier l'hôte de la capitale des Hammaties où il a eu à rencontrer ses lecteurs à l'occasion d'une vente-dédicace de son coffret de chroniques des années 2001 jusqu'à 2006 parues au Soir d'Algérie.

Une vente-dédicace organisée à la librairie Tira du sympathique écrivain et militant amazigh, Brahim Tazaghart, située à la cité Adara, (Ihaddadène). Le fumeur de thé qui a connu un franc succès lors de ce passage à Béjaïa, a été très ému par cet accueil et toutes ces marques de sympathie et de reconnaissance pour son engagement et sa pertinence dans ses écrits exprimées par les nombreux lecteurs venus le rencontrer.

Durant toute la séance qui aura duré tout l'après-midi de jeudi, Hakim a eu, dans une ambiance franche et amicale, à répondre aux multiples sollicitations de ses lecteurs autour de diverses questions liées notamment à l'actualité brûlante du pays. Il faut noter également la très forte présence d'étudiants de Béjaïa à la vente-dédicace alors que certains lecteurs se sont même déplacés de Sétif et Bordj-Bou-Arréridj.

Les admirateurs de Pousse avec eux n'ont pas manqué de saisir cette occasion surtout pour immortaliser à l'aide d'appareils photo ce fort instant plein d'émotion.

A. K.